

COMPTE RENDU DE LA REUNION 11 Janvier 2017 G1+G2

Ordre du jour :

1. Préparation des vœux du maire
 2. Intervention de Cédric Padovani et Bruno Levi pour le concours de Jeunes Talents
- 1) Florence Cornuet nous présente le fonctionnement des vœux du maire pour cette année 2017, qui se tiendront à l'ECBF le Lundi 23 Janvier à 18h et l'implication des jeunes élus pour cet évènement.

Le thème sera le numérique. Florence Cornuet a préparé un scénario pour les jeunes élus avec quelques modifications à apporter au texte pour que le contenu soit le plus crédible possible dans la bouche d'adolescents. Elle explique le fonctionnement qui sera fait le jour J, qui utilisera l'outil numérique. Une visioconférence se fera et chaque jeune élu sera accompagné d'un adulte avec un téléphone portable. Les jeunes élus demandent une répétition en condition réelle au préalable. La demande est actée le jour même à 17h. Florence Dauchez s'occupe du transport des jeunes élus jusqu'à l'ECBF. Florence Cornuet précise qu'une tenue correcte est vivement recommandée.

La suite de la séance consiste à écrire le texte pour chaque jeune élu. Une répétition entre les jeunes élus et Florence Cornuet aura lieu à la mairie le mercredi 18 Janvier de 13h30 à 14h.

- 2) Florence Dauchez présente les deux partenaires présents aujourd'hui : Cédric Padovani est le régisseur de l'ECBF, c'est lui qui gère tous les préparatifs et la mise en place du son et de la lumière dans la salle. Bruno Levi est le directeur du K'fé quoi à Forcalquier, une salle de concert et spectacle.

Florence Dauchez explique que Cedric s'occupera de la régie technique pour le concours de jeunes talents et qu'à ce titre, les danseurs, chanteurs, magiciens et autres artistes devront préparer une fiche technique son et lumière précise pour le bon déroulement de leurs spectacles. Quant à Bruno, il accueillera le casting des Jeunes Talents dans le K'fé quoi, qu'il sera également membre du jury et apporte son avis et ses conseils sur l'évènement.

Cédric explique en détails ses besoins : Une représentation artistique se prépare, il faut des essais sons et lumières, de l'installation et de la désinstallation. Tout cela doit se faire à l'écrit, et les chansons doivent être fournies, sous format .wav pour une meilleure qualité. Plus la préparation sera de qualité, mieux ce sera pour tout le monde et moins de stress pour les artistes. Cédric précise qu'il est seul en régie : Maxence et Jeremy se propose de l'assister, notamment sur l'installation et la désinstallation. Cédric est d'accord, en revanche il demande une formation de 2h au préalable, pour ¼ jeunes maximum. Cela devra être rediscuté dans le futur.

Cédric informe également que pour une écoute optimale de chaque artiste, les artistes devront passer par ordre de puissance sonore croissante. Ainsi quelqu'un qui fait de la

percussion passera en dernier, alors qu'un poète ou un slameur passera en premier par exemple.

Florence donne les dates pour l'évènement :

- Casting de sélection au K'fé quoi le 22/04
- Répétition à l'ECBF le 30/06
- Concours à l'ECBF le 01/07

Bruno demande les délais de dépôt de participation et le nombre de personnes maximum qui seront retenus. Florence Dauchez annonce un maximum de 30 passages pour le casting, afin d'en avoir 15 pour le concours. Cédric valide ce quota en précisant que pour 1h30 de spectacle le jour J, en comptant 10m maximum par passage (un passage comprend le temps d'installation, la représentation et le temps de désinstallation). Florence demande à ce que les postulants au casting se manifestent 3 semaines avant la date. Une vidéo de présélection est envisagée par Bruno, l'idée est validée par tous.

Gaël demande à Cédric quel est le délai pour fournir la fiche technique. Cédric répond qu'il y aura une prestation son et lumière basique pour le casting, mais qu'il faudra la fournir 15 jours à l'avance pour le concours. La précision de la fiche technique est primordiale pour les artistes qui ont besoin d'une vraie mise en scène : le théâtre voir la danse.

Concernant le jury, Florence Dauchez précise qu'elle n'a pas eu toutes les confirmations. Cependant Bruno souhaite que l'évaluation se fasse de manière bienveillante. Ainsi il est contre une tablée près de la scène, qui est trop sévère à son goût. Il propose de répartir le jury dans le public de manière aléatoire. L'idée plaît à tous. Cela permet d'enchaîner sur l'organisation du public : l'idée retenue est de laisser la place au public, au jury mais aussi à la soirée musicale qui suivra le concours de jeunes talents. Cédric précise qu'il ne peut modifier les gradins repliables avec du public dans la salle. Pour éviter une évacuation le temps de modifier les gradins, il y aura le ¾ des gradins ouverts, et le dernier quart se fera avec des chaises en plastiques qui seront rangés après le concours pour faire la place à la soirée musicale.

Bruno évoque ensuite le sujet de la communication. D'après lui l'affiche de l'année précédente était bien, mais pas assez percutante. Il soumet l'idée de sous-traiter à des professionnels : ADF Formation à Manosque est un centre de formation avec une section pour des graphistes qui pourrait le faire pour un prix réduit. Quant à l'impression, l'IAP (Institut Avenir Provence) est un autre centre de formation avec une section imprimerie.

Bruno soumet la possibilité de garder un souvenir du concours. Florence Dauchez se charge de faire le nécessaire. Il propose également de donner un prix qui ne serait pas un bien mais un service : rencontre avec un artiste en lien avec le domaine du gagnant, faire une première partie de concert au K'fé quoi...

La séance se conclut sur l'évocation d'une boîte mail pour le concours afin de communiquer au mieux entre les partenaires.

La prochaine séance sera consacrée au déroulement du festival de jeunes pour la partie sport et arts de rue. On accueillera Driss Dendoune, gérant d'une boutique de skate qui peut nous fournir de nombreux contacts de son réseau pour le jour J. La prochaine séance aura lieu le mercredi 8 Février à 13h30 en salle du conseil. Merci de prévenir en cas d'absence.